

Jeudi 15 mai 2025

9h – 12h

**Salle 2 – Campus Port-Royal, centre Lourcine
1 rue de la glacière – 75013 Paris**

« Greenwashing : de quel droit ? »

La régulation juridique des allégations environnementales

Conférence sous la présidence de

Norbert Foulquier

Professeur à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
Co-directeur du SERDEAUT

« **Présentation du cadre juridique général des allégations environnementales** », par **Arnaud Gossement**, professeur associé à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

« **Les allégations environnementales et le juge** », par **Meryem Deffairi**, maître de conférences à l'université Paris 2 Assas, co-directrice du master 2 droit de l'environnement

« **Les allégations environnementales et la publicité : présentation du rôle de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) et du Jury de déontologie publicitaire (JDP)** », par **Malo Depincé**, professeur à l'université de Montpellier, directeur du laboratoire innovation, communication et marché, ancien membre du jury de déontologie publicitaire

Conférence gratuite éligible au titre de la formation continue des avocats

Pour vous inscrire, merci d'adresser un mail à : serdeaut@univ-paris1.fr